



# MISE EN PLACE DES RYTHMES SCOLAIRES À LA RENTRÉE 2014

## SONDAGE AUPRES DES FAMILLES

A DÉPOSER EN MAIRIE AU PLUS TARD LE MERCREDI 2 OCTOBRE 2013

A l'accueil, dans la boîte aux lettres extérieure ou à l'adresse mail

[sondage.rythmesscolaires@orange.fr](mailto:sondage.rythmesscolaires@orange.fr)

Les nouveaux rythmes scolaires seront mis en place à la rentrée 2014 dans les écoles publiques primaires et maternelles de Mallemort. L'organisation scolaire actuelle basée sur 4 jours d'enseignement en sera modifiée puisque les élèves, à partir de cette date, seront présents à l'école 4 jours et demi pour le même temps d'enseignement de 24h par semaine. Dans ce cadre, et du fait de la diminution du temps d'école chaque jour, il est important que vous vous projetiez dans cette nouvelle organisation.

Afin d'aider au mieux la réflexion autour de la nouvelle organisation, nous avons besoin de recueillir vos avis.

### VEUILLEZ COMPETER LE QUESTIONNAIRE CI-DESSOUS

**Votre(vos) enfant(s) est(sont) scolarisé(s) en :**

**Maternelle Julie Curie**  classe ..... **Camille Claudel**  classe .....

**Maternelle Espelido**  classe ..... **Frédéric Mistral**  classe .....

**1. A votre avis, la demi-journée supplémentaire d'école la plus adaptée au rythme de votre enfant et à votre organisation familiale serait le :**

Mercredi matin  Samedi matin

**2. Aujourd'hui, utilisez-vous un mode de garde pour votre enfant ? Si oui, lequel :**

Le matin .....  Famille  Périscolaire  Assistante maternelle  Autre .....

Le soir .....  Famille  Périscolaire  Assistante maternelle  Autre .....

Le mercredi.....  Famille  Périscolaire  Assistante maternelle  ALSH  Autre.....  
(Centre aéré)

Le samedi.....  Famille  Assistante maternelle  Autre.....

**3. L'ouverture de l'école est actuellement à 9h00. Souhaiteriez-vous voir cet horaire modifié ?**

Non  Oui  ..... Plus tôt  ..... Plus tard

Mairie de Mallemort-de-Provence 13370 - tél. 04 90 59 11 05 fax. 04 90 59 16 62

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT  
BOUCHES-DU-RHONE

Nombre de conseillers  
En exercice : 27  
Présents : 22  
Votants : 25

Date de la convocation  
12 juin 2013

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE MALLEMORT

L'an deux mille treize

Le 19 Juin

A 18 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel CONTE, Maire.

Présents : MM. et Mmes les membres du conseil municipal à l'exception de :

Absents excusés :

Mme V ARTERO

M. P DUFERT

Mme M EXCOFFIER a donné pouvoir à M. D FARRO

M. M MARTIN a donné pouvoir à M. P BERNARD

Mme P TAVERNIER a donné pouvoir à Mme M BREMOND

S/PREFECTURE D'ARLES

11 JUL. 2013

ARRIVEE

Objet de la délibération : Réforme des rythmes scolaires – création d'une commission extra-municipale

N° 52 - 2013

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'il va falloir travailler sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui doit être appliquée à la rentrée 2014.

Des réunions de concertation seront mises en place avec tous les partenaires concernés :  
Parents d'élèves, enseignants, personnel des écoles.

Dans ces conditions, la création d'une commission extra-municipale est nécessaire.

Piloté par Mme GENTE, Adjointe à l'Enseignement, ce groupe de travail sera composé de :  
Mr Paul BERNARD (Agglo enfance jeunesse), Mr Michel MARTIN (transport), Mme Virginie ARTERO,  
Mr Dimitri FARRO, Mme Patricia TAVERNIER, Mme Paula EIDENWEIL – Mme Annie FAURE DGS.

Il sera fait appel en tant que de besoin à titre de conseil à :

Mr NAMBOT Président des parents d'élèves, + 2 parents délégués, les 4 directeurs d'écoles  
(Mr BOURDIN, Mme TERRIER-BOURDIN, Mme VILLETTE, Mme JAUMAUX), Mme BREMOND  
Présidente de l'association « Vivons Ensemble » ainsi que les services de l'Education Nationale.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu,

**Approuve** à l'unanimité cette proposition.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
PAR PUBLICATION OU NOTIFICATION  
A COMPTER DU 11.07.2013

Le Maire,



Daniel CONTE  
Premier Vice-Président  
Du Conseil Général  
MAIRE DE MALLEMORT